

166

dodis.ch/38886

Notice interne du Département politique¹

SITUATION EN AFRIQUE NOIRE AUSTRALE (MOZAMBIQUE, ANGOLA)

Berne, 21 août 1975

1. L'accès à l'indépendance des anciennes colonies d'Afrique met un terme à la première phase de la stratégie conçue en son temps par le président Ben Bella et que l'OUA a faite sienne par la suite consistant à libérer de la domination blanche le continent africain au sud du Sahara.

2. La deuxième phase, soit la libération de la *Rhodésie*, a déjà commencé. Quelques espoirs subsistent encore néanmoins quant à une solution négociée du problème rhodésien d'autant plus que la position du régime de Salisbury s'affaiblit inéluctablement, que ce soit en raison des menaces accrues qui pèsent sur les lignes de ravitaillement rhodésiennes, de la pression morale toujours plus forte de l'opinion internationale et, surtout, du fait que l'Afrique du Sud se voit de plus en plus contrainte au repli sur soi et à une politique de détente.

3. Le constat d'échec du récent sommet de l'OUA à *Kampala*² est patent à maints égards, notamment en raison du fait que le front commun afro-arabe contre l'Afrique du Sud ne s'est pas concrétisé. Il ne fait aucun doute néanmoins que les pressions internationales vont s'intensifier à l'encontre de l'Afrique du Sud et se concentrer sur ce dernier bastion blanc en Afrique au fur et à mesure de la liquidation du problème rhodésien (boycott, listes noires, sanctions, expulsion des organismes internationaux, etc.)³

4. Au *Mozambique*, c'est sans coup férir que le pouvoir est passé aux mains du Frelimo⁴. N'ayant à vrai dire aucune opposition véritable à craindre à l'heure actuelle, ce dernier peut continuer à s'ériger en seul représentant du peuple mozambicain. Le Mozambique n'a plus guère fait parler de lui depuis le 25 juin, accaparé qu'il est par ses énormes problèmes intérieurs que les nouveaux dirigeants comptent résoudre selon les lignes marxistes. Bien qu'une pression directe ou indirecte de sa part à l'encontre de la Rhodésie ne soit pas exclue, il est vraisemblable que le Mozambique optera pour une attitude plutôt pragmatique que de confrontation à l'égard de ce pays et, surtout, à l'égard de l'Afrique du Sud actuellement si indispensable à son économie.

Entretien un consulat à Lourenço-Marques depuis 1922, la Suisse n'a ni reconnu, ni soutenu le Frelimo⁵ durant ses années de lutte contre le Portugal. Invitée de la dernière heure, elle a néanmoins pu être représentée par un Am-

1. Notice: CH-BAR#E2001E-01#1988/16#4616* (B.73.0). Rédigée par H. Vogt et C. Huguenin.

2. Cf. doc. 154, dodis.ch/38890.

3. Cf. doc. 183, dodis.ch/40605.

4. Cf. le rapport politique N° 2 de B. Stöckli du 20 mars 1975, dodis.ch/40015 et la notice de C. Huguenin et H. Vogt du 24 avril 1975, dodis.ch/40019.

5. Sur la question de l'attitude suisse à l'égard des mouvements de libération en général, cf. doc. 24, dodis.ch/38891.



bassadeur en mission spéciale aux fêtes de l'indépendance du 25 juin dans la capitale mozambicaine⁶. À cette occasion, le Président de la Confédération a adressé un télégramme de félicitations au nouveau chef de l'État⁷, consacrant ainsi, selon l'usage, la reconnaissance du Mozambique par la Suisse.

Nous comptons accréditer au Mozambique notre Ambassadeur résidant à Dar-es-Salaam. La loi fédérale⁸ nécessaire à la transformation de notre consulat en ambassade a été votée ce printemps par les Chambres. Elle est cependant soumise à un délai référendaire jusqu'à la fin du mois de septembre. Entretemps, notre consulat à Lourenço-Marques a été fermé et, si la présence de notre consul est tolérée par les autorités mozambicaines, celui-ci ne peut exercer de fonctions, ni avoir de contacts officiels⁹.

Outre une présence missionnaire presque séculaire, il existe au Mozambique des intérêts suisses substantiels (plantations et entreprises commerciales)¹⁰. Les premières nationalisations effectuées par les autorités mozambicaines qui affectent les hôpitaux et les écoles ne sont guère rassurantes quant à l'avenir d'intérêts privés au Mozambique.

5. La situation en Angola¹¹ est aujourd'hui à tel point confuse que toutes les possibilités sont ouvertes, y compris celles d'une remise du pouvoir par le Portugal à plusieurs gouvernements provisoires angolais, d'un partage territorial subséquent, voire d'un appel par l'une ou l'autre partie à une intervention de l'ONU.

Un fonctionnaire consulaire expérimenté a remplacé depuis quelques mois notre consul honoraire à Luanda¹². Il vient d'être autorisé à se rendre dans le sud du pays où résident encore quelque 50 compatriotes, missionnaires pour la plupart. Lorsque l'Angola accédera à la pleine indépendance, nous comptons procéder comme dans le cas du Mozambique en ce qui concerne l'établissement de relations bilatérales, quand bien même les intérêts suisses dans ce pays sont encore relativement modestes¹³.

6. Cf. la lettre de P. E. Jaccaud à E. Thalmann, A. Janner et P. R. Jolles du 3 juillet 1975, dodis.ch/40021.

7. Télégramme de P. Graber à S. Machel du 25 juin 1975, CH-BAR#E2001E-01#1987/78#4178* (B.15.11). Cf. aussi le PVCF N° 1688 du 30 octobre 1974, dodis.ch/40017.

8. Loi fédérale concernant la création de missions diplomatiques au Mozambique et en Angola du 20 juin 1975, RO, 1976, pp. 1889 s.

9. Sur les efforts pour établir des relations diplomatiques, cf. la lettre de L. Mossaz à A. Janner du 21 octobre 1974, dodis.ch/40022; la lettre de B. Stöckli à E. Thalmann du 16 avril 1975, dodis.ch/40018 et les notices de C. Huguenin du 26 mai 1975, dodis.ch/40020 et du 21 août 1975, dodis.ch/40014.

10. Cf. la lettre de B. Stöckli à E. Thalmann du 16 avril 1975, dodis.ch/40023.

11. Cf. le rapport final de M. Guélat à la Direction administrative du Département politique du 10 juin 1975, dodis.ch/40027; le rapport final de H. Karlen à la Direction administrative du Département politique du 2 octobre 1975, dodis.ch/40028 et le rapport politique N° 21 de R. Pestalozzi du 5 décembre 1975, dodis.ch/40029.

12. R. P. Gottraux a été remplacé par M. Guélat en mars 1975, auquel H.-R. Karlen a succédé en juin 1975.

13. Cf. le PVCF N° 1056 du 16 juin 1975, dodis.ch/40030; la notice de H. Kaufmann à R. Heinis du 15 juillet 1975, dodis.ch/40033 et la notice de C. Huguenin du 11 novembre 1975, dodis.ch/40031.

Sous contrat de la compagnie d'aviation portugaise TAP, la Swissair participe actuellement à l'évacuation de la population blanche vers Lisbonne¹⁴.

Les mesures d'aide humanitaire de la Confédération à l'Angola déjà prises ou dont la réalisation est envisagée prochainement sont importantes et comprennent des dons de lait (45t), de farine (500t), de couvertures (6'750) par l'intermédiaire du CICR, ainsi que le financement de l'équipe médicale de la CRS qui assurera la relève de la première équipe du CICR¹⁵.

14. Cf. la notice de C. Huguenin du 17 juin 1975, dodis.ch/40032.

15. Cf. les notices de P.A. Barbey du 15 août 1975, dodis.ch/40034 et du 27 août 1975, dodis.ch/40035 et le PVCF N° 1587 du 3 septembre 1975, dodis.ch/38571.